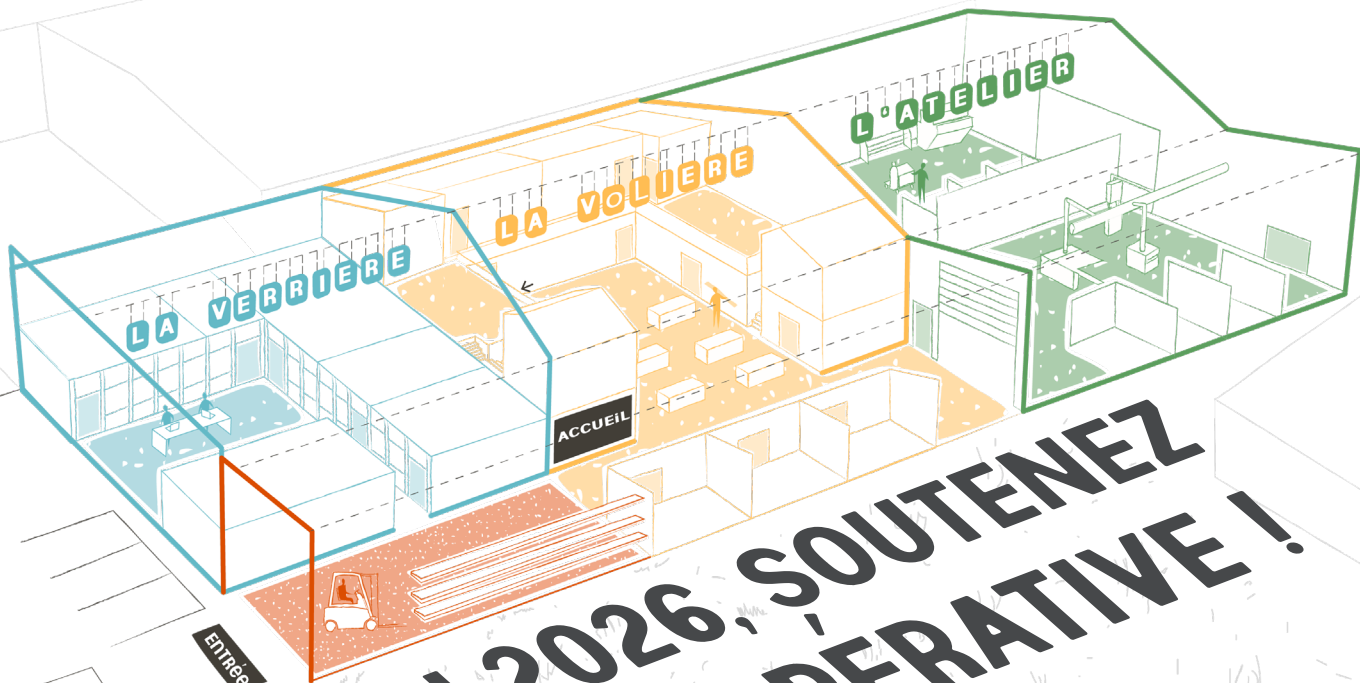




**COMME UN
ÉTABLI**



**EN 2026, SOUTENEZ
LA COOPÉRATIVE !**

COMME UN ETABLI DEPUIS 2020 C'EST ...

6 années
d'existence

1800 m²
d'atelier

26 pros et structures
hébergées en 2026 et **15** corps de métiers
représentés

+70 cours de
bricolage par an **+300** bricoleur·euses
venu·es sur 2025

480k€ d'investissement
(dont 70% d'emprunt)

3 grands évènements / an
dont le fameux marché de Noël

1 coopérative avec **14** administrateur·ices

1 équipe salariée de choc !



Benjamin DANJOU
Directeur - Responsable
Développement



Cécilie LAHAËYE
Coordinatrice Atelier



Awen ROLLAND
Coordinatrice Projet

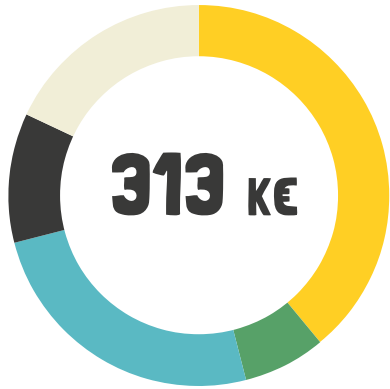


Recrutement en cours
Coordinateur·ice Atelier

MAIS C'EST AUSSI ...

Un modèle économique hybride

La coopérative fonctionne avec un modèle économique hybride (18% de subventions en 2024-2025) qui a fait ses preuves avec un équilibre atteint sur les 3 derniers exercices.



Produits sur l'exercice 2024-2025

- Accès aux artisan·es et professionnel·les résident·es
- Accès aux particuliers et cours
- Accueil de **groupes** : écoles, enseignement supérieur, séminaires d'entreprise, location d'espace
- Chantiers collectifs, préparation de commande, vente de bois, événements, divers
- **Subventions** : Manufacture de Proximité, Deffinov, événements

Une coopérative SCIC SA

90€ la part sociale

120 sociétaires
en 2026

47 K€ capital social

Une coopérative est une société dont le **projet et la vision politique** sont définis par les sociétaires, et non par les seul·es dirigeant·es. Réuni·es tous·tes ensemble lors des **assemblées générales**, elles votent les décisions avec le principe suivant :

1 personne = 1 voix.

Un·e sociétaire est une personne physique, ou morale qui souhaite contribuer au projet de la coopérative en souscrivant à une ou **plusieurs part(s) sociale(s)**.

À Comme un Établi, une part sociale, **c'est 90€**. Le nombre minimal de parts sociales à soucrire dépend de la **catégorie**. L'ensemble des parts sociales constitue le **capital social**, qui contribue à la solidité financière de la coopérative.

POURQUOI NOUS AIDER ?

La période de lancement est terminée, la coopérative tourne, mais fait face à différents défis dans les mois et années à venir. Voici 4 bonnes raisons de nous soutenir :



Au capital social

Après 3 **exercices bénéficiaires**, le capital social de 47K€ de la coopérative reste encore fragile par rapport à la taille de la structure. La coopérative aura terminé de rembourser tous ses emprunts fin 2027 (350K€). D'ici là la trésorerie de l'atelier a **besoin d'être consolidée**.



Subventions

Comme de nombreuses structures de l'économie sociale, la coopérative fait face à une **baisse drastique des subventions**, qui même si elles sont minoritaires dans le modèle économique, permettent de mener à bien des actions à but social et culturel. Nous soutenir renforce notre autonomie et notre capacité à exister en restant fidèle à nos valeurs.



Réponse à des appels d'offres

Comme un Etabli continue de se développer et a besoin d'un **fond de roulement** conséquent pour pouvoir se lancer dans la réponses à des appels à projets et marchés publics (coordination de projet avec les artisan·es, délais de paiement rallongés ...)



Investissements

Après 6 années de loyaux services, certains équipements du lieu sont vieillissants, et mériteraient **un renouvellement**. La rénovation de certaines parties communes est également prévue.

COMMENT NOUS AIDER ?

1/ Prendre une ou plusieurs parts sociales !



une personne physique
(particuliers, professionnel.les)



une personne morale
(associations, entreprises, collectivités)



déjà sociétaire
et souhaite renforcer ton capital social

6 CATÉGORIES DE SOCIÉTAIRES

PARTICULIERS

Nbre parts sociales mini : 1
Apport mini : **90 €**

PROFESSIONNELLES

Nbre parts sociales mini : 5
Apport mini : **450 €**

PROFESSIONNELLES CAE

Nbre parts sociales mini : 3
Apport mini : **270 €**

ASSOCIATIONS

Nbre parts sociales mini : 3
Apport mini : **270 €**

PARTENAIRES

Nbre part sociales mini : 10
Apport mini : **900 €**

SALARIÉES

Nbre part sociales mini : 10
Apport mini : **900 €**

OBJECTIF : +50K€ capital social d'ici juin 2026

2/ Communiquer sur Comme Un Etabli

Utilisons la force du réseau pour faire rayonner les actions de la coopérative. On a besoin vous pour :

- Relayer notre campagne de levée de parts sociales
- Parler à vos proches de nos différentes offres de services
- Diffuser notre offre de séminaires d'équipe pour les entreprises

3/ D'autres possibilités de soutien

Il est également possible de renforcer les capitaux propres de la coopérative sans devenir sociétaire et en souscrivant des **Titres Participatifs**. Ce mode de contribution est intéressant pour des montants élevés et permet une rémunération des investisseurs. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

ÊTRE SOCIÉTAIRE C'EST ...

1 personne = **1** voix

Devenir sociétaire c'est devenir associé·e au capital social de la coopérative. Mais c'est aussi :

- Participer aux **prises de décisions** de la vie de la coopérative en votant ses orientations lors des **Assemblées Générales annuelles**
- Pouvoir bénéficier d'**horaires d'accès** pour l'utilisation du lieu
- Obtenir en tant que particulier un **avantage fiscal** et bénéficier d'une **réduction de 25%** du montant total des parts contractées sur les impôts
- Donner du **sens à son épargne** qui sert une économie réelle et locale
- Avoir la possibilité d'utiliser facilement **le lieu pour des événements** (AG, CA, Rencontres...)
- Et bien sûr rejoindre **une super communauté**, qui se réunit lors de temps forts : la soirée des sociétaires, le Noël des Etablis, le Bric à Brac et autres rencontres !



Artisan·es et salarié·es de la coopérative début 2026

LA PROCÉDURE ...

Pour devenir sociétaire, rien de plus simple et tout peut se faire en ligne depuis notre site internet en allant chercher le formulaire de souscription. Si tu es déjà sociétaire et que tu souhaites prendre de nouvelles parts sociales, c'est la même procédure.

commeunetabli.fr → Devenir Sociétaire → Formulaire

1

Je réunis les informations

- Je trouve ma catégorie
- Je définis le nombre de parts sociales que je souhaite souscrire
- Je n'hésite pas à contacter Comme Un Etabli si j'ai la moindre question !

2

Je complète le formulaire

- Je complète le formulaire en ligne avec les informations demandées.
- Je rédige un petit texte dans la dernière rubrique afin de me présenter, ce qui nous permet de mieux te connaître et de savoir ce que tu attends de la coopérative.

3

Je reçois un mail d'inscription

- Je reçois un mail de confirmation le lendemain avec la convention signée et le RIB de la coopérative.
- Pour les personnes morales des informations complémentaires pourront être demandées.

4

Je procède au versement

- Je peux procéder au versement de mes parts sociales par virement, envoyer un chèque ou passer directement à l'atelier pour régler.

Félicitations, vous êtes sociétaire !



COMME UN ETABLI

contact@commeunetabli.fr

02 30 96 38 20

5 rue Bahon Rault, 35000 Rennes